



GEMENG
HABSCHT

CERTIFICAT

Le bourgmestre de la Commune de Habscht certifie par la présente que

**la société DEVELOPIA PROPERTY
de L-1940 LUXEMBOURG, 332, route de Longwy**

est autorisée

à démolir un bâtiment existant et à construire un immeuble à utilisation mixte (9 unités de logements et 3 surfaces commerciales) sur un terrain sis 2, Grand-Rue à L-8472 HOBSCHEID (Avenant à l'autorisation 2019/93) suivant demande introduite.

A la maison communale, le public peut prendre inspection des plans afférents pendant le délai de recours devant les juridictions administratives (art. 37 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain).

Un recours peut être introduit devant les juridictions administratives conformément à l'article 37 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Eischen, le 10 SEP. 2019

Le Bourgmestre,



Le présent certificat est obligatoirement à afficher de façon bien visible au chantier et ce dès réception de l'autorisation.

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu

